

"Nous devons témoigner" dans Le Figaro (11 novembre 1980)

Légende: Dans un article paru dans le quotidien français Le Figaro le 11 novembre 1980, jour de l'ouverture à Madrid de la deuxième réunion sur les suites de la CSCE, Pavel Tigrid, journaliste et écrivain tchèque, témoigne au nom des dissidents des pays communistes d'Europe de l'Est du manque de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le bloc soviétique quinze ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki.

Source: Le Figaro. 11.11.1980. Paris.

Copyright: (c) Le Figaro

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"nous_devons_temoigner"_dans_le_figaro_11_novembre_1980-fr-b51048f6-0546-4c7f-8b9a-2fedcedf6b27.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Nous devons témoigner

Nous sommes tous à Madrid — nous qui étions hier encore pensionnaires du goulag, des hôpitaux psychiatriques spéciaux, des prisons et autres installations de redressement de première à troisième classe (qui ne nous ont d'ailleurs nullement redressés !), nous qui avons été expulsés des pays ramenés « à la raison » par les chars de la même superpuissance, nous les résistants qui avons cru à leur droit d'avoir une patrie, nous les communistes qui avons espéré pouvoir donner à la dictature un visage humain — oui, nous sommes tous là, Russes, Ukrainiens, Arméniens, Lituaniens, Lettons, Estoniens, Polonais, Tchèques, Roumains, Bulgares — Grigorenko et Goma, Boukovsky et Lederer, Kouznetsov et Bahro...

Ah, les voilà et les revoilà, se disent certains diplomates — pas tous tout de même ! — des trente-cinq pays signataires de l'acte final d'Helsinki qui viennent d'arriver dans la capitale espagnole pour la seconde conférence de contrôle de la C.S.C.E., et qu'il nous est impossible de joindre au téléphone — justement parce que nous revoilà pour leur rappeler quelques faits bien désagréables et pour les inonder de papiers qu'il faudrait quand même lire un jour...

Ces faits sont, dans les grandes lignes, aussi simples qu'indiscutables : il y a cinq ans, à Helsinki, plusieurs gouvernements notoirement connus pour avoir supprimé chez eux les libertés n'ont pas hésité à apposer leur signature au bas d'un document stipulant, entre autres, que « les États favorisent et encouragent l'exercice effectif des libertés et droits civiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres... Ils reconnaissent l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales dont le respect est un facteur essentiel de la paix ».

Une paperasse de plus

Sans doute, ces gouvernements prenaient-ils l'acte final d'Helsinki pour une paperasse de plus, qu'on peut oublier au moment même où on les signe. Mais d'un autre côté, on peut également poser la question suivante : nous tous qui sommes aujourd'hui à Madrid et qui connaissons les régimes post-staliniens comme le fond de notre poche, nous ne le savions donc pas ? Sommes-nous si naïfs, ou bien si entêtés ?

Quand les gouvernements occidentaux avaient littéralement forcé la main au pouvoir totalitaire soviétique pour qu'il accepte d'insérer dans l'acte d'Helsinki la « troisième corbeille », — concernant les droits humains et civiques inaliénables de ses sujets — avons-nous cru que celui-ci les appliquerait *réellement* ?

Ne savions-nous donc pas que le système social de type stalinien ne saurait en aucun cas permettre l'exercice pratique des droits humains et civiques fondamentaux, pour la simple raison que le moindre début de leur application saperait rapidement bases et structures du système en tant que tel ?

Pour parler franchement, nous le savions, et nous savons à quoi nous en tenir. Une structure politique hautement centralisée, qui proclame que sa légitimité procède de sa certitude de détenir la seule explication scientifique du monde, ne peut se permettre une remise en question de ses dogmes mentaux sans se sentir en danger.

Légaliser la dissidence ou le mouvement en faveur des droits de l'homme, reconnaître l'indépendance de la justice, la liberté d'opinion ou des organisations syndicales autonomes équivaldrait à miner en profondeur les bases du système.

Dans ces conditions, que faisons-nous donc à Madrid ? La réponse est, avant tout : parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Notre présence dans cette ville, à la veille d'une conférence qui a pour but, entre autres, d'examiner le degré d'application des clauses humanitaires de l'acte final, nous est dictée par l'armée de nos amis et camarades de combat dans les pays en question. Armée numériquement faible, certes, mais forte de sa détermination, armée qui n'est ni anonyme ni conspiratrice et dont on connaît nominalement les chefs de file, depuis Sakharov en passant par Havel jusqu'à Lech Walesa.

Derrière elle, se pressent des millions d'inconnus, dépouillés de leurs droits civiques fondamentaux. Ce sont

eux qui nous ont délégués à Madrid, ce sont eux qui nous ont fait parvenir leurs doléances et pétitions qu'ils nous demandent de remettre aux représentants des gouvernements signataires, ce sont eux qui nous prient de tout faire afin que leur cause — qui est également la nôtre — ne tombe pas dans l'oubli.

Un acte de foi

Notre présence ici est par conséquent une affaire de conscience. Et de foi aussi, car nous sommes convaincus que la liberté est une et indivisible : la perte de liberté des uns constitue une menace pour la liberté de ceux qui sont encore maîtres de leur sort.

Mais nous sommes aussi à Madrid parce que nous savons que l'Union soviétique et ses satellites sont obligés — dans leur propre intérêt — de jouer au moins une fois de temps en temps le jeu auquel ils avaient souscrit dans le contexte international. Des pressions concrètes et systématiques sur le Kremlin peuvent aboutir à des résultats tangibles. (Soit dit en passant : l'Acte final représente à la fois une arme et un bouclier pour les militants des droits de l'homme dans les pays en question.)

Car toutes les revendications des défenseurs des droits humains et civiques dans les pays du bloc soviétique ne constituent pas la même menace pour le pouvoir en place. Le respect de certaines clauses de l'acte final — et pas les moindres — est non seulement concevable sans mettre le régime en danger, mais il pourrait même améliorer son « image de marque », sur le plan intérieur aussi bien qu'international (réunification des familles, permis de voyages individuels à l'étranger, échanges de type culturel et éducatif, participation aux réunions internationales etc.).

Pour le reste, qu'en est-il des principes humanitaires de l'acte final d'Helsinki ? Faut-il renoncer parce que l'on sait que l'Union soviétique que nous connaissons ne deviendra jamais une démocratie ? La réponse doit être non. Il faut dissiper les illusions sans renoncer à poursuivre opiniâtrement les objectifs accessibles.

Pavel TIGRID
journaliste et écrivain tchèque.